

Québec, le 4 avril 2013

Monsieur Irvin Pelletier
Président de la Commission des finances publiques
Hôtel du Parlement
Bureau RC.73
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Convocation relative aux auditions publiques sur le projet de loi
n° 18 – Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions
législatives**

Monsieur le Président,

J'accuse réception de la convocation qui m'a été adressée par la Commission des finances publiques, le 28 mars 2013, pour être entendue le 9 avril prochain et j'en remercie les membres de la Commission.

Mon analyse du projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, m'amène cependant à devoir décliner cette invitation puisque le Protecteur du citoyen n'a d'autres commentaires à émettre que ceux que je m'appête à énoncer à l'instant.

En ce qui a trait aux modifications apportées à la Loi sur l'administration fiscale (chapitre A-6.002) par les articles 1 à 3 du projet de loi, je reconnais le bien-fondé de leur finalité, à savoir lutter plus efficacement contre les crimes économiques envers l'État, tout en rappelant l'importance de respecter les droits fondamentaux et les règles d'équité à l'égard des personnes concernées dans le cadre des procédures qui seront développées au sein de l'Agence du revenu.

En deuxième lieu, je prends acte de la bonification du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés et celle du montant accordé aux aidants naturels de conjoints âgés qui sont incapables de vivre seuls, introduites par les articles 124 à 140 du projet de loi. Je note également la création des crédits d'impôt pour des frais engagés par un aîné pour un séjour dans

une unité transitoire de récupération fonctionnelle et pour l'achat ou la location de biens favorisant la prolongation de l'autonomie des aînés, introduits par l'article 141 du projet de loi.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération.

La protectrice du citoyen,



Raymonde Saint-Germain

c. c. : M. Nicolas Marceau, ministre des Finances et de l'Économie
M. Stéphane Bédard, leader parlementaire du gouvernement
M. Pierre Moreau, leader parlementaire de l'opposition officielle
M. Gérard Deltell, leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
M. Luc Monty, sous-ministre des Finances et de l'Économie
M^{me} Émilie Bevan, secrétaire de la Commission des finances publiques
M^{me} Anik Laplante, secrétaire de la Commission des institutions